

03.01.2013 - 15:06 Uhr

Négociations salariales 2012/2013 : résultats passables pour l'industrie et les autres branches

Zürich (ots) -

Malgré le franc fort et le refroidissement de la conjoncture internationale, une augmentation des salaires réels est constatée. Elle est cependant modeste dans beaucoup de cas.

Les salaires ont augmenté dans la plupart des branches selon les chiffres attendus. Les négociations salaires ont été difficiles dans les branches touchées par le franc fort et orientées vers les exportations. Le renchérissement annuel des prix de -0.7% prévu par l'Office fédérale de la statistique a engendré une augmentation des salaires réels malgré la faible augmentation des salaires nominaux.

Industrie-MEM : hausse des salaires malgré le franc fort et le ralentissement de l'économie

Les employeurs de l'industrie se sont lamentés durant l'année passée sur le franc fort et sur la crise qui s'accentuait ! Des scénarios catastrophes avaient été annoncés pour l'année 2012. Lors des négociations salariales, la plupart ont cependant évalué la situation de façon plus réaliste.

Employés Suisse demandait environ 1% d'augmentation de salaire lors des négociations salariales 2012/2013 pour les employés de l'industrie. Les représentants du personnel ont presque réussi à atteindre cet objectif et cela malgré un contexte difficile. En moyenne, une augmentation des salaires d'environ 0.9% a eu lieu dans les entreprises dont les chiffres sont à disposition d'Employés Suisse et cela, bien que la situation de la branche fut en baisse en 2012. Selon BAK Bâle, les perspectives pourraient rester négatives dans l'industrie des machines.

L'industrie horlogère, qui dépend fortement, comme l'industrie des machines, des exportations tourne à plein régime. Malgré cela, les salaires réels ne devraient pas augmenter-injustifié.

Chimie et pharma : bons résultats espérés des négociations salariales dans la pharma.

Dans l'industrie chimique, les négociations salariales n'ont pas encore eu lieu. Dans l'industrie pharmaceutique, les résultats chez Roche et chez Cilag respectivement de 1.5% et de 1.4% ont éveillé l'attention. Ils sont en effet conformes à la croissance attendue de 1,7 % dans les années en cours par BAK Bâle. Les résultats pourraient être moindres dans l'industrie chimique, car la branche souffre plus du franc fort.

Gros souci dans l'hôtellerie

Non seulement l'industrie, mais aussi l'hôtellerie a brutalement ressenti les effets du franc fort. Le gel des salaires est un coup dur pour les employés de la branche, qui gagnent déjà moins en comparaison à ceux des autres branches. L'année 2013 s'annonce cependant meilleure selon BAK Bâle. Des augmentations salariales en milieu d'année seraient de circonstance.

Commerce de détail : les employés auraient du gagner plus

Malgré le franc fort et le tourisme d'achat, le commerce de détail prospère en Suisse. Dès lors, les augmentations salariales dans de nombreux cas de seulement 1% apparaissent comme ridicules. Les employés avec leur faible salaire auraient mérité plus.

Les employés de banque payent les erreurs de leur employeur

Il était attendu que les salaires dans les banques n'augmentent pas de manière marquante (CS 0.5%, UBS 0,7%) - et cela est certainement une évolution positive. Cependant, non seulement les responsables de la crise financières ont été touchés par cette situation, mais aussi tous les autres employés du secteur bancaire. Un équilibrage des salaires encore très différents dans le secteur bancaire devraient être à l'ordre du jour.

Les salaires de la classe moyenne doivent augmenter

L'étude sur la classe moyenne récemment publiée par Avenir Suisse a révélé que les salaires de la classe moyenne ont moins fortement augmenté que les bas et hauts revenus. Employés Suisse s'inquiète d'une telle évolution, qui

conduit à une polarisation de la société. Employés Suisse s'engage pour que la classe moyenne ait de bons salaires. En outre, l'association travaille pour que la charge liée aux impôts et aux taxes pesant sur la classe moyenne baisse. Il est particulièrement important qu'un deuxième revenu dans un ménage ne soit pas taxé de manière démesurée.

Contact:

Hansjörg Schmid, communication Employés Suisse, 044 360 11 21, natel

076 443 40 40

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100730670> abgerufen werden.